

Ampleur, diversité et effets de la régionalisation des politiques agricoles de développement rural : vers un renouvellement de la régulation du secteur ?

Aurélie Trouvé,
Université de Bourgogne
Ingénieur du Génie Rural des Eaux et Forêts

UMR CESAER,
26 Bd Dr Petitjean, BP 87999, 21079 Dijon Cedex.
Tél : 03.80.77.90.23 / Fax : 03.80.77.25.71
E-mail : aurelie.trouve@enesad.inra.fr

Thèse en cours

Sous la direction de Jean-Christophe Kroll, Professeur ENESAD, et Marielle Berriet-Sollic, Maître de conférence ENESAD.

Le sujet de la thèse porte sur les politiques agricoles des régions européennes, qui depuis les années 90 ont des compétences renforcées en matière de financement, d'élaboration et de mise en oeuvre. Dans un contexte de crise structurelle et de libéralisation du secteur agricole, nous nous interrogeons sur l'ampleur, la diversité et les effets de la régionalisation des politiques agricoles de développement rural, et sur un possible renouvellement, par ce biais, de la régulation du secteur. Le cadre d'analyse, hybride, mobilise des éléments de l'économie institutionnaliste, de l'économie régionale et de l'économie publique locale. L'étude repose sur une analyse comparée de l'intervention publique de différentes régions européennes en matière agricole, en se basant (i) sur des monographies régionales récentes, jusque là peu mobilisées (ii) sur une analyse statistique des aides agricoles des régions, en relation avec différents indicateurs régionaux (iii) sur des enquêtes menées pendant la thèse auprès d'acteurs institutionnels de l'Union Européenne, de 4 Etats-Membres (France, Allemagne, Royaume-Uni, Italie) et de 8 de leurs régions. Après avoir défini le cadrage contextuel et analytique, nous proposons une première caractérisation de l'intervention publique régionale en agriculture (nature, évolution des compétences et essai de classification des régions suivant leurs orientations). Nous nous interrogeons ensuite, dans une perspective fonctionnaliste, sur les fondements de cette intervention publique en matière d'efficacité puis d'équité, enfin nous abordons, dans une conception plus pluraliste des institutions, les facteurs et les freins du changement institutionnel à l'échelle régionale, impliquant un renouvellement plus ou moins fort de la régulation du secteur agricole.

